**Proposition de synthèse : « Notes méthodologiques. Évaluation d’impact n° 2 Théorie du changement » de Patricia Rogers**

**Introduction**

Une théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Elle peut être élaborée pour tous les niveaux d’intervention : événement, projet, programme, politique, stratégie ou organisation. Une théorie du changement peut être élaborée pour accompagner une intervention.

Une théorie du changement peut être présentée de différentes façons. Une chaîne de résultats (ou modèle du pipeline) représente la théorie du changement sous la forme d’une série de cases.

**Elle est particulièrement indiquée dans le cadre** des évaluations d’impact. Pour l’auteur, elle devrait être utilisée dans toute évaluation de ce type notamment pour tirer des enseignements d’une évaluation d’impact conduite sur un site donné pour les appliquer ensuite à un autre site.

Elle sert aussi à appuyer une évaluation d’impact de plusieurs manières en permettant l’identification :

- Des questions d’évaluation spécifiques ;

- Des variables pertinentes devant être incluses dans la collecte de données

- Des effets directs intermédiaires pouvant servir à mesurer la réussite, dans des situations où les impacts importants ne se produiront qu’après la période d’évaluation ;

- Des aspects de la mise en œuvre devant être examinés ;

- Des facteurs contextuels potentiellement pertinents devant être pris en considération pour la collecte et l’analyse des données, afin de rechercher des constantes

**La Théorie du changement : les grandes étapes de la construction**

1. Analyse de la situation : il s’agit d’identifier le problème auquel l’intervention entend apporter une solution, les causes et les conséquences de ce problème, et les opportunités (p. ex., les synergies possibles avec d’autres initiatives, ou les ressources existantes que l’on peut exploiter ou renforcer).

2. Clarifier les aspects du problème sur lesquels l’intervention entend avoir un effet, et à détailler les réalisations et les impacts qu’elle vise à produire.

3. L’étape suivante consiste à élaborer une théorie sur la façon de passer de la première à la seconde. Pour cela, il convient de distinguer deux dimensions : une théorie sur la façon dont ce changement se produira et une théorie sur la façon dont l’intervention provoquera ce changement

**NB :** Il est souvent utile de s’appuyer sur des théories issues de la recherche pour éclairer l’élaboration de la théorie du changement

**Théorie du changement : quelques points de vigilance :**

 De nombreux modèles ou cadres logiques utilisés dans les évaluations d’impact n’expliquent pas véritablement comment un programme ou une politique est censé(e) produire des effets. Les théories du changement correspondantes sont inadéquates et ne peuvent guider une évaluation d’impact complète. De ce fait, la collecte et l’analyse des données ainsi que la communication des résultats ne sont pas aussi utiles qu’elles pourraient l’être. Certaines évaluations d’impact sont conduites sans aucune théorie du changement ; il est alors difficile de dégager une compréhension cohérente de l’intervention et de ses résultats à partir de la masse de données disponibles. En l’absence de théorie du changement, il est également plus difficile d’expliciter les incohérences dans les données triangulées et d’en rendre compte.

Par ailleurs, certaines représentations graphiques sont trop simplistes et omettent des éléments importants, laissant penser que l’intervention pourra se passer d’un environnement de mise en œuvre favorable pour produire les impacts attendus. Certains sont trop compliqués et comportent tellement de cases détaillées qu’il est impossible d’avoir un aperçu cohérent des processus de causalité. D’autres enfin manquent de logique, présentant des cases reliées par des flèches dont la signification n’est pas expliquée, ou un mélange incohérent de résultats positifs et négatifs.